



INAUGURATION
SERVICE DE SANTÉ
ÉTUDIANTE



Le mot du président

Lamri Adoui



« La santé, le bien-être et l'inclusion sont des facteurs essentiels à la réussite et à l'épanouissement des étudiants de l'université, et sont par conséquent des enjeux majeurs pour l'établissement. C'est pourquoi nous avons voulu un Service de Santé Étudiante modernisé, accessible et adapté aux besoins de nos étudiants, afin de leur offrir un accompagnement complet tout au long de leur parcours universitaire. Ce projet marque une étape essentielle pour assurer à nos étudiants un accès simple et direct à la santé.»



Le mot de la directrice du SSE

Dr Catherine Lepargneur



« Le lancement du SSE marque l'aboutissement d'un projet ambitieux visant à élargir et moderniser l'offre de soins pour les étudiants. Nous avons conçu ce service avec une vision globale de la santé, intégrant non seulement les consultations médicales mais aussi un accompagnement psychologique, social, et préventif. L'installation dans ces nouveaux locaux est une étape majeure qui nous permettra d'offrir un cadre de soins plus accessible et mieux adapté aux besoins de notre population étudiante ».

L'université de Caen

L'université de Caen Normandie est un acteur majeur et un moteur de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche en Normandie.

Pluridisciplinaire, elle accueille plus de 33 000 étudiants au sein de 12 composantes (UFR, écoles, instituts). Elle propose des diplômes accrédités par l'État et reconnus dans de nombreux pays européens grâce au système LMD · Licence-master-doctorat. Ces formations vont du bac+2 au bac+8.

L'université propose également une offre de formation professionnelle répondant à des besoins différents pour tous types de publics : des formations diplômantes, des formations spécifiques courtes, des formations sur mesure et des certifications. Disposant d'un service 100 % dédié à la formation continue et à l'apprentissage chargé d'accompagner au quotidien les composantes d'enseignement, le monde socio-économique et les partenaires institutionnels, UNICAEN est un acteur incontournable de la formation tout au long de la vie.

Ambitieuse en recherche, elle abrite 41 unités de recherche, dont 21 labellisées par les grands organismes (CNRS, INSERM, CEA, INRAE). Elle est dotée d'un service dédié à la valorisation et au transfert de technologie ainsi que de cellules spécifiques au montage de projets nationaux, européens et internationaux.

Historiquement basée à Caen, l'université est aussi ancrée dans un territoire plus large. Elle dispose de plusieurs campus dans l'agglomération caennaise mais aussi en région à Cherbourg-en-Cotentin, Alençon, Lisieux, Saint-Lô, Vire.

L'université de Caen profite des atouts de la région comme le littoral, les échanges transmanche, une voie rapide vers la capitale et propose des actions culturelles ou des activités sportives attrayantes. La région bénéficie également d'une tradition culturelle forte qui s'illustre tant par de grandes manifestations internationales (célébrations de la Bataille de Normandie, compétitions équestres internationales, Grande Armada, ...) que par la diversité de son patrimoine (Mont Saint Michel – 8e merveille du monde, Château de Caen, Mémorial pour la Paix, peinture impressionniste, IMEC ...).

Inauguration du Service de Santé Étudiante (SSE) de l'université de Caen Normandie à l'occasion de l'emménagement dans ses nouveaux locaux

Caen, 27 septembre 2024 – L'université de Caen Normandie a inauguré aujourd'hui, à l'occasion de son emménagement dans ses nouveaux locaux, son Service de Santé Étudiante (SSE). Ce service s'inscrit dans le cadre des objectifs de la réforme du décret n°2023-178 du 13 mars 2023. Le 16 septembre dernier, les premières consultations ont pu se tenir dans le bâtiment L'Oxygène du Crous Normandie qui est en cours de réhabilitation sur le campus 1.

Le SSE a été créé dans la continuité du SUMPPS (service de médecine préventive et de promotion de la santé) Ce service a pour vocation d'accompagner les étudiants dans leur parcours de soins, contribuant ainsi à leur bien-être global et à leur réussite universitaire. Depuis sa création en 2023, le SSE propose une offre de soins élargie, incluant des consultations de médecine générale, de psychiatrie, venant en complément des services spécialisés en santé sexuelle, prévention des conduites addictives, nutrition, sport santé, un accompagnement spécifique pour les étudiants internationaux et un accompagnement des étudiants en situation de handicap. Cette nouvelle organisation réaffirme la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur d'assurer une protection médicale complète de leurs étudiants. L'ensemble de l'offre de santé est disponible pour tout étudiant ou étudiante UNICAEN ou d'un établissement d'enseignement supérieur ayant signé une convention avec l'université. Le budget global du projet s'élève à 9 340 760 €, dont 1,2 M€ financés par la CVEC UNICAEN.

« La santé, le bien-être et l'inclusion sont des facteurs essentiels à la réussite et à l'épanouissement des étudiants de l'université, et sont par conséquent des enjeux majeurs pour l'établissement. C'est pourquoi nous avons voulu un Service de Santé Étudiante modernisé, accessible et adapté aux besoins de nos étudiants, afin de leur offrir un accompagnement complet tout au long de leur parcours universitaire », considère **Lamri Adoui**, président de l'université de Caen Normandie.

« Le lancement du SSE marque l'aboutissement d'un projet ambitieux visant à élargir et moderniser l'offre de soins pour les étudiants. Nous avons conçu ce service avec une vision globale de la santé, intégrant non seulement les consultations médicales mais aussi un accompagnement psychologique, social, et préventif. L'installation dans ces nouveaux locaux est une étape majeure qui nous permettra d'offrir un cadre de soins plus accessible et mieux adapté aux besoins de notre population étudiante », explique le Dr Catherine Lepargneur, directrice du SSE de l'UNICAEN.

Un service de proximité pour les étudiants

L'université de Caen Normandie offre un service de santé de proximité adapté aux besoins spécifiques des étudiants normands. Avec l'appui de partenaires de santé locaux, le SSE s'inscrit comme un acteur clé dans la prévention, le diagnostic et les soins de premier recours. Son objectif est d'assurer à chaque étudiant un accès simple, rapide et complet aux soins et à l'accompagnement social.

Afin de garantir une offre de soins complète, le SSE développe les parcours de soins et crée des partenariats avec plusieurs acteurs clés de la santé (CHU, EPSM, BAPU ...) et a, entre autres, intégré la CPTS Caen Couronne (communauté professionnelle territoriale de santé)

Des services de santé diversifiés

Depuis l'an dernier, les étudiants bénéficient de consultations en médecine générale et peuvent également être accompagnés par un psychiatre, une nutritionniste, une addictologue ou une gynécologue. L'équipe infirmière comprend des infirmier(e)s spécialisés en écoute active ou en santé sexuelle. Un sophrologue et des psychologues complètent cette équipe.

Le SSE propose un bilan de santé complet, assuré par un infirmier (ère), qui comprend une évaluation physique, psychologique et sociale de l'étudiant. Le centre de vaccination intégré au SSE permet une prise en charge directe des besoins en prévention vaccinale.

Un accès aux soins facilité

Le SSE assure le tiers payant intégral, permettant aux étudiants de consulter sans avoir à avancer d'argent, en présentant simplement leur carte vitale et leur carte mutuelle. Trois assistantes sociales sont présentes pour les accompagner et les aider à obtenir les aides nécessaires.

Des locaux modernes et accessibles

La réhabilitation et la transformation du bâtiment, dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Crous Normandie, ont permis d'installer le SSE dans des locaux modernisés et fonctionnels, au 1er étage du bâtiment L'Oxygène sur le campus 1. L'État, la Région, l'université de Caen et le Crous ont financé ce projet pour un montant total de 9 340 760€ dont 1,2 M€ financés par la CVEC UNICAEN.

Le SSE est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00, avec des antennes également présentes sur les campus 2 et 3 de Caen et dans les sites distants de Cherbourg, Saint-Lô, Alençon, Lisieux, et Vire.

Inauguration officielle

L'inauguration des nouveaux locaux du SSE a eu lieu le vendredi 27 septembre 2024 à 10h30, en présence de Lamri Adoui, président de l'université de Caen Normandie, de représentants de la communauté universitaire, des élus locaux, ainsi que des partenaires de santé territoriaux. Cette cérémonie s'est poursuivie par une visite des locaux et un échange avec les équipes du SSE.

Contact Presse de l'université de Caen Normandie :

Sandra Ammara : 06 79 92 71 34 - sandra.sacommunication@gmail.com

La réforme

Réforme du dispositif de santé en faveur des étudiants et usagers de l'enseignement supérieur

Les enjeux liés à la santé des étudiants imposent de coordonner une politique de santé étudiante impliquant les établissements d'enseignement supérieur ainsi que les acteurs de santé de leur territoire.

Les services mentionnés à l'article L. 831-1 du Code de l'éducation sont donc réformés par le décret n° 2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante.

Ce décret :

- transforme les services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé en services universitaires ou interuniversitaires de santé étudiante (SSE), ouverts à l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur ;
- réaffirme la responsabilité de l'établissement d'enseignement supérieur d'assurer la protection médicale de ses étudiants ;
- définit les missions communes à tous les services et prévoit la possibilité d'organiser une offre spécifique ;
- oriente l'examen de santé vers des publics prioritaires ;
- crée une composition élargie du conseil de service des SSE qui intègre les partenaires et les usagers dans une approche de démocratie sanitaire territoriale.

Les principes et les missions de la réforme

Les services universitaires ou interuniversitaires de santé étudiante (SSE) ont vocation à s'adresser à l'ensemble des étudiants de leur territoire en leur offrant un accès à la prévention et au soin.

Ils contribuent à l'accès aux soins de premier recours et portent leur offre de prévention et de soins à la connaissance des étudiants de leur territoire de façon systématique par tout moyen de leur choix.

Lorsque les établissements d'enseignement supérieur, quel que soit leur statut, ne disposent pas de service de santé, ils pourront, par convention, faire appel aux services proposés au sein d'un SSE. Les modalités d'accès des étudiants non-inscrits à l'université porteuse du SSE sont définies par une convention à titre onéreux. Tous les étudiants inscrits dans les établissements du territoire conventionnés avec le SSE ont accès à ses services.

Pour renforcer sa capacité d'agir, le SSE développe une démarche partenariale avec l'ensemble des acteurs de soins et avec les collectivités locales. Il organise une gouvernance partenariale associant largement, outre les acteurs de santé du territoire, les étudiants et les établissements partenaires.

Le SSE, par sa prise en charge médico psycho sociale, favorise l'accès aux droits à la santé et contribue à la réussite des étudiants.

Les missions

Les missions des SSE définies à l'article D. 714-21 du Code de l'éducation s'organisent autour de trois axes :

- la prévention, la promotion et l'éducation à la santé ;
- l'accès aux soins de premier recours de tous les étudiants de leur territoire ;
- la veille sanitaire.

Création du SSE, ce qui a changé

Le Service de Santé Étudiante (SSE) est un service médical à destination des étudiants. Son rôle est de proposer des consultations de premier recours, des actions de prévention et de promotion de la santé.

Le projet de l'université de Caen Normandie et la réforme des services de santé étudiante du 13 mars 2023 ont fait évoluer l'offre de santé proposée aux étudiants. Le SUMPPS, Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, est devenue le SSE, Service de santé étudiante.

L'objectif du SSE est d'offrir aux étudiantes et étudiants une prise en charge médico-psycho-sociale adaptée en favorisant leur accès aux droits à la santé.

Si le SSE a poursuivi les missions de prévention et de veille sanitaire, son offre a fortement évolué avec la mise en place de consultations de médecine générale et de soins infirmiers. Avec le soutien de l'ARS, le SSE est devenu un centre de santé, l'ARS a également soutenu la création d'un poste de psychiatre,

L'ensemble de l'offre de santé est disponible pour tout étudiant ou étudiante de l'université de Caen Normandie mais aussi des écoles ayant conventionné avec l'université. Le SSE pratique le tiers payant intégral ce qui permet aux étudiantes et étudiants de consulter sans avoir de paiement à effectuer.

En cette rentrée 2024, le SSE déménage dans de nouveaux locaux réhabilités en partenariat avec le Crous et grâce à des crédits France Relance et CPER Région ainsi qu'à la CVEC. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00, avec ou sans rendez-vous, le SSE accueillera les étudiantes et étudiants dans d'excellentes conditions, avec un accueil repensé, des locaux neufs, agréables et bien équipés.

Les étudiantes et étudiants peuvent prendre rendez-vous en ligne mais peuvent également se présenter sans rendez-vous, directement au SSE, situé en haut du campus 1. Dans ce cas, une évaluation de leurs besoins sera effectuée par un infirmier ou une infirmière et ils seront orientés vers la prise en charge appropriée.

Enquête 2024 sur la santé des étudiants et étudiantes

L'université de Caen Normandie, en partenariat avec les autres universités normandes, mène depuis 2022 une enquête annuelle sur l'état de santé et les comportements des étudiantes et étudiants de licence (1re, 2e et 3e année). Vous êtes en licence ? Vos réponses nous intéressent !

Cette enquête a pour objectif de mieux connaître, dans la durée, l'état de santé de la communauté étudiante, les modes de vie, ainsi que les besoins en matière de santé. Elle aborde également la question de la précarité étudiante, afin d'identifier de manière précise son impact sur la qualité de vie.

L'ensemble des réponses est anonyme, et permet de mener des actions ciblées, au plus proche des besoins. Les étudiantes et étudiants concernés par l'enquête sont ceux inscrits en licence à l'université.

Les principaux enseignements de l'enquête 2023

La précédente enquête, menée entre février et avril 2023, a recueilli près de 4 000 réponses d'étudiantes et d'étudiants de licence des trois universités normandes (Caen, Le Havre, Rouen), permettant ainsi de constituer une base de données fiable.

De manière générale, parmi les répondants:

- 17% se jugent en mauvaise santé,
- 21% se trouvent en situation de fragilité socio-économique
- 5% sont en grande fragilité socio-économique.

Ces derniers ont 1,6 fois plus de problème de santé et 2,6 fois plus de gêne dans les activités du quotidien en raison de leur santé. Par ailleurs plus d'un tiers des répondantes et répondants ont déclaré avoir renoncé à des soins.

Enquête 2024 sur la santé des étudiants et étudiantes (suite)

Santé mentale des étudiants : 50% des étudiants sont en détresse psychologique
Sur le volet de la santé mentale, qui faisait l'objet d'un focus particulier dans la dernière enquête, l'étude révèle que 45% ont une mauvaise estime d'eux-mêmes et que près des deux tiers présentent des signes d'anxiété et de dépression.

Les principaux motifs de détresse évoqués sont les études (93%), l'état de santé (51%) et la situation financière (48%). Ce niveau de détresse est comparable à celui observé pour la communauté étudiante au niveau national.

L'université a fait de la santé mentale l'une de ses priorités. En 2023, le SSE s'est notamment renforcé avec l'arrivée d'une psychiatre et de 2 nouvelles psychologues. L'accès à la sophrologie ou à la pédagogie perceptive (développement personnel centré sur la perception et le corps) sont également possibles.

L'établissement organise aussi, plusieurs fois par an, des formations aux premiers secours en santé mentale à destination de ses personnels et des étudiants afin de permettre l'identification et l'orientation des personnes en situation de détresse.

La santé des étudiants en chiffres

50%

souffrent de troubles du sommeil

Source : Observations des associations étudiantes

25%

ont affectés par un niveau d'anxiété sévère

Source : Observations des associations étudiantes

28%

déclarent se sentir régulièrement ou toujours seuls

Source : Étude de la Croix-Rouge

36%

fument

Source : Santé publique France

14%

des 18-25 ans consomment du cannabis chaque mois, et 4 % quotidiennement

Source : Santé publique France

50%

d'augmentation des consultations chez les psychologues ou psychiatres au cours des 3 dernières années

Source : Rapport du Sénat de 2023

Le SSE en Chiffres

Un service en pleine expansion

11

Médecins dont 2 psychiatres

5

Psychologues et 1 sophrologue

30%

des consultations sont des consultations de médecine générale

7% des consultations en psychiatrie

+ de 6000

étudiantes et étudiants ont déjà consultés au SSE pour l'année 2023/24

9,3M€

coût de la réhabilitation et la transformation du bâtiment

dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Crous Normandie

1,2M€

de Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) UNICAEN investi

Les services du SSE

- **Médecine générale** : Soins de premier recours et consultations pour tout problème de santé courant.
- **Santé mentale & Bien être** : Prise en charge des troubles anxieux, dépression, stress. Suivi psychologique ou psychiatrique. Sophrologie, une infirmière formée en pédagogie perceptive
- **Vie affective et sexuelle** : Contraception, contraception d'urgence, dépistage des IST, suivis gynécologiques, conseils en vie affective et sexuelle
- **Addictologie** : Aide au sevrage, accompagnement en cas d'addiction, au tabac, alcool, substances et comportements à risques.
- **Nutrition** : Consultations pour une alimentation équilibrée ou en lien avec un problème de santé, un suivi personnalisé. Un médecin nutritionniste est disponible au SSE ainsi qu'une diététicienne.
- **Vaccination** : Le SSE intègre un centre de vaccination.
- **Service social** : Les assistantes sociales accompagnent vers l'accès aux droits et aux aides.
- **Soins infirmiers** : Bilan médico psycho social, soins, prélèvements sanguins, écoute active.
- **Aménagement / situations de handicap** : pour les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagements de leurs études et/ou de leurs examens.
- **Activités physiques adaptées** : pour les étudiants atteints d'une maladie chronique ou de surpoids, le SSE et le SUAPS proposent un programme d'Activité Physique Adaptée sur prescription médicale. Le suivi médical est assuré au SSE et le coaching personnalisé au SUAPS.
- **Etudiants internationaux** : des consultations spécifiques leurs sont proposées. (Dépistage de la tuberculose, vaccinations)

Le fonctionnement

Les RDV

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous en ligne sur le site de l'université, mais peuvent également se présenter sans rendez-vous, directement au SSE, situé en haut du campus 1. Dans ce cas, une évaluation de leurs besoins sera effectuée par un infirmier ou une infirmière et ils seront orientés vers la prise en charge appropriée.

Secret professionnel

Toute l'équipe du SSE de l'université de Caen est tenue au secret professionnel, les échanges restent confidentiels.

Prix d'une consultation

Le SSE pratique le tiers payant intégral ce qui permet aux étudiants de consulter sans avoir de paiement à effectuer

Il faut se munir de sa carte vitale, carte mutuelle et carnet de vaccination.

Le service social

Le service social du service de santé étudiant reçoit les étudiants de l'université rencontrant des problèmes de santé et/ou d'handicap ainsi que ceux se trouvant dans les écoles en conventions.

3 assistantes sociales composent l'équipe sociale du SSE et apportent aux étudiants, une écoute psycho-sociale, des conseils et un soutien dans le respect du secret professionnel. Par le biais d'un accompagnement global. L'assistant de service social met en œuvre les aides et les dispositifs mis à sa disposition dans le cadre de la politique d'établissement. Elles mobilisent les ressources propres de l'étudiant et celles de son environnement afin qu'il puisse accéder à l'autonomie.

Le service social du SSE met en œuvre des accompagnements globales adaptés à chaque étudiant visant à :

- ✓ Favoriser l'accès ou le maintien des droits pour les étudiants rencontrant des problèmes de santé et/ou une situation d'handicap.
- ✓ Permettre l'accès à une complémentaire santé visant à limiter le renoncement aux soins.
- ✓ Accompagner les étudiants internationaux primo arrivants dans leurs démarches d'ouverture de droits. Renseigner sur les dispositifs existants. Prévenir et repérer les situations de fragilités.
- ✓ Lutter contre la précarité des étudiants par le biais d'aides financières et l'accès aux associations caritatives.
- ✓ Favoriser l'accès au logement des étudiants en les orientant vers les partenaires présents sur le territoire.
- ✓ Accueillir, écouter, soutenir et évaluer des situations d'urgences sociales.
- ✓ Elaborer et entretenir des relations de partenariat au sein des universités et en réseau externe.

L'examen de santé infirmier

Cet examen gratuit, réalisé par un infirmier ou une infirmière, intègre une dimension médicale, psychologique et sociale.

L'objectif est de dépister un éventuel besoin et d'accompagner les étudiants, les orienter afin de faciliter leur adaptation à la vie universitaire et ainsi favoriser la réussite de leurs études.

Il ne se substitue pas à une visite chez le médecin traitant.

Santé mentale – Bien-être psychique

Des psychiatres, des psychologues, un sophrologue et une infirmière formée à la pédagogie perceptive peuvent recevoir les étudiants au sein du SSE. Le SSE travaille également avec des partenaires extérieurs (BAPU, CMP, CUMP, EMSI CHU, MAD...).

Psychologue

Anxiété, tristesse, perte de motivation, isolement, difficultés relationnelles, émotionnelles, adaptatives, manque de confiance en soi, questionnements identitaires, etc. Tout ce qui constitue une difficulté pour l'étudiant est une raison de rencontrer un ou une des psychologues du SSE.

L'accompagnement psychologique individuel peut prendre l'une des formes suivantes :

- **Soutien** : soutenir l'étudiant en lien avec un événement (généralement plutôt récent) l'impactant dans sa vie quotidienne. Il s'agit le plus souvent de suivis ponctuels.
- **Psychothérapie** : elle a pour but le soin psychique. Le psychologue accompagne l'étudiant vers un mieux-être, à travers un travail sur soi et son vécu (récent ou passé) et une compréhension de son fonctionnement.

Psychiatre

Pour des étudiantes en souffrance psychologique ou dans un état de mal-être profond, un accompagnement par un psychiatre du SSE peut être proposé pour poser un diagnostic ou mettre en place des traitements médicamenteux.

L'accès à un psychologue ou psychiatre passe nécessairement par un premier entretien avec un infirmier ou une infirmière qui a une formation à l'écoute active qui permettra de mieux identifier les besoins et ainsi de mieux orienter et mieux répondre à aux besoins des étudiants.

Sophrologie

Il s'agit d'une méthode guidée par la parole. Une méthode de prévention et/ou de soins permettant d'apprendre à prendre soin de soi, de mieux se connaître et de tendre vers l'équilibre. L'idée est de devenir plus conscient, plus présent à son corps et à soi-même.

Des ateliers de sophrologie – méditation sont à la disposition des étudiants que ce soit en individuel ou en petits groupes.

Pédagogie perceptive

Le SSE propose des séances de pédagogie perceptive qui sont une autre méthode de médiation corporelle qui peut être utilisée notamment pour soulager les tensions physiques et psychiques, développer son rapport au corps, gagner en qualité d'attention ou en présence pour soi et autrui.

Etudiants en situation de handicap

Si l'étudiant a un problème de santé ou un handicap susceptible de perturber ses études, il peut faire une demande d'aménagements de ses études et/ou de ses examens.

Le SSE propose des consultations médicales qui permettront d'évaluer les besoins de compensation. Les préconisations d'aménagements qui en découlent seront ensuite transmises à la scolarité.

Lorsque la première consultation a été réalisée auprès d'un médecin du SSE, d'autres consultations peuvent être proposées. Il pourra y être discuté de la prolongation des aménagements et/ou de leurs modifications en fonction de l'évolution des besoins de compensation.

Les étudiants internationaux

Étudiants internationaux, visite médicale

Pour les étudiants étrangers de moins de 2 ans et ceux nouvellement arrivés à l'université de Caen Normandie, le SSE vous propose un bilan de santé au cours duquel seront abordés :

- L'accès aux droits et aux soins (l'affiliation à la sécurité sociale et la complémentaire santé)
- Le parcours de soins en France (La déclaration du médecin traitant et l'accès aux médecins spécialistes)
- La santé de l'étudiant dans sa globalité (Bien-être physique, psychique et social)
- Des dépistages (tuberculose, hépatites, VIH...) seront proposés ainsi qu'une mise à jour des vaccinations si nécessaire.

En cas de besoin, les étudiants sont orientés vers la prise en charge adaptée.

Les Locaux

Le bâtiment L'Oxygène



Le bâtiment L'Oxygène accueille le SSE, au 1^{er} étage, sur 1200 m². Deux BAPU - Bureaux d'aide psychologique universitaires- complètent ce dispositif. L'étage accueille également le Service de médecine de prévention des personnels de l'université. Une cafétéria Crous et un tiers lieu ouvriront au rez-de-chaussée, espace bien être piloté par le Crous Normandie.

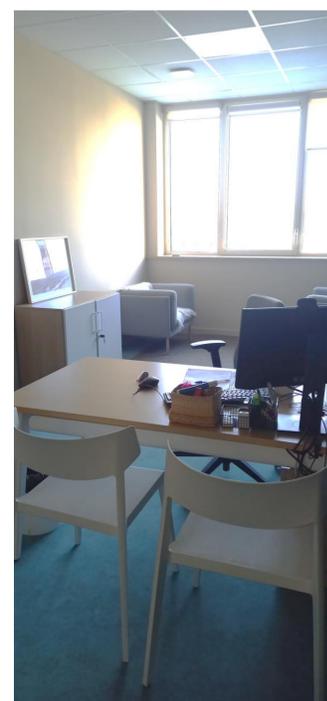
La réhabilitation et la transformation du bâtiment dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Crous Normandie, ont été financées par l'Etat dans le cadre du plan de relance, de la région dans le cadre du CPER, l'université de Caen et le Crous Normandie notamment par des fonds CVEC pour un montant de **9 340 760 euros**.

1.2M€ de CVEC UNICAEN ont été versés au Crous pour la réhabilitation du 1^{er} étage du bâtiment sans fléchage spécifique.

L'aménagement des locaux, mobilier et matériel médical, a été financé par l'université et la CVEC.



RÉGION
NORMANDIE



Contacts Presse

Attachée de presse université de Caen Normandie :

Sandra Ammara : 06 79 92 71 34 -
sandra.sacommunication@gmail.com

Directrice de communication de l'université de Caen Normandie :

Claire Danvy : 06 88 06 07 38 - claire.danvy@unicaen.fr